Compte rendu n°5 du Conseil de Vie Collégienne
Année scolaire 2015-2016
Vendredi 8 janvier 2016 - 13h45 à 14h40

Membres du CVC présents :

OGET Romane (6°1), FISCHER Clara (6°2), CAPUTO Kilian (5°5), PENNUEN Lucie (5°6), MAY Jean-Edouard (4°3), SCHWARZ Emma (3°1), BERNAD Marie (3°1), STRAUB Julie (AE), Mme AMBROISE (CPE), Mme STRUB (CPE), Mme LUX (présidente du FSE).

La séance du Conseil de la Vie Collégienne qui s'est tenue le 8 janvier 2016 avait comme finalité de faire le bilan de la boite à idées et des règles de vie au Foyer, et de réfléchir aux jeux de société qui pourraient être proposés au Foyer. La priorité du CVC est d'ouvrir, sous peu, officiellement le Foyer.

1. La boite à idées

La boite à idées a très bien fonctionné les jours suivants sa mise en place, de nombreux élèves sont venus y glisser leurs idées et propositions. A l'heure d'aujourd'hui, elle se trouve à la vie scolaire et est très peu utilisée par les élèves. Néanmoins, les membres du CVC pensent qu'il est judicieux de continuer à mettre à la disposition de leurs camarades la boite à idées. En effet, l'intérêt des collégiens pour la vie de l'établissement semble perdurer. Des élèves viennent voir les membres du CVC pour leur proposer des idées, leur demander si c'est possible d'autoriser les téléphones portables par exemple. Il s'agit alors de développer des stratégies de communication dans le but de promouvoir la boite à idées. Dans ce but, les membres ont pensé :

- créer une affiche qui pourrait être installée devant la vie scolaire et/ou en permanence dans le but d'indiquer aux élèves la présence de la boite à idées dans le bureau de la vie scolaire.

- créer une affiche qui pourrait être installée en dessous de la télévision présente dans le hall afin d'être la plus visible et la plus lu possible. En effet, de nombreux élèves consultent chaque jour la télé pour s'informer par exemple des absences de professeurs. Ainsi, une information concernant la présence de la boite à idées à la vie scolaire, pourrait également être faite par l'intermédiaire de la télé.

- poser chaque semaine une question qui sera diffusée à la télé, comme par exemple « Souhaitez-vous organiser un évènement carnaval ? Déposez votre avis et vos propositions dans la boite à idées ! ».

2. Les règles de vie

Concernant les règles de vie, quelques affiches ont été réalisées par les élèves.

Lucie a réalisé deux affiches : « j'ai le droit de jouer au babyfoot » et « j'ai le droit de me reposer ». Elle a accepté d'en réaliser une concernant le respect des locaux. Clara a réalisé une affiche « j'ai le droit de montrer mon carnet à l'entrée » et en fera une deuxième sur le respect d'autrui « j'ai le droit d'être respecté ».

Romane est chargée de réaliser l'affiche « j'ai le droit d'écouter de la musique avec des écouteurs ».

Jean-Edouard a accepté de réaliser l'affiche « je prends soin des jeux de société » et Emma celle intitulée « j'ai le droit de circuler à l'intérieur du foyer ».

Kilian réalisera une affiche sur le chuchotement.

Nous tenons à remercier vivement les élèves pour leur investissement dans la réalisation des affiches.

3. Le fonctionnement du Foyer

Concernant l'inauguration du Foyer, les membres élèves du CVC souhaiteraient passer dans chaque classe afin d'informer les élèves de la date d'ouverture du Foyer. Ce serait également une bonne occasion pour eux d'aborder les règles de vie et de fonctionnement du Foyer.

Afin de faire l'appel des élèves, les élèves qui souhaiteront se rendre au Foyer, devront déposer, en entrant, leur carnet de correspondance dans un bac. Les élèves responsables du foyer écrieront ensuite les noms, prénoms et la classe des élèves présents sur une feuille en se servant des carnets.

4. Les jeux de société

Les membres ont eu l'idée de créer une affiche listant les jeux de société disponibles au foyer. En outre, afin de prévenir toute détérioration, les membres ont proposé que les jeux soient donnés aux élèves en échange de leur carnet. La question du stockage se pose alors. En raison d'un manque de place, un nombre important de jeux ne peut être entreposé dans le bureau de la vie scolaire. Si les jeux de société sont rangés au Foyer, il faudrait sans doute acquérir un meuble de rangement. Une armoire

ou un meuble du collège peut, peut être, être mis à la disposition du Foyer et des élèves.

Les membres du CVC ont souhaité acquérir en priorité les jeux suivants :

- Un jeu d'Echecs
- Le trivial poursuit
- Un jeu de carte. Nous remercions vivement Madame LUX d'avoir proposé de nous en donner un.
- Un jeu du loup Garou.
- Un Dooble. Clara souhaite, peut-être, faire don du sien au Foyer.
- La Bonne paye
- Un Rummikub
- Le jeu Devine tête

5. Acquisition d'un deuxième Baby-foot

Le baby-foot du Collège a dû être déplacé dans la grande salle du Foyer et ne se trouve donc plus dans la pièce attenante. Si un deuxième Baby-foot est commandé, la question de la place et du bruit dans le Foyer se poserait alors. Des membres du CVC ont proposé d'acheter un baby-foot d'extérieur. Mais, les membres ont considéré qu'un deuxième baby-foot au Foyer serait davantage bénéfique que problématique. Pour l'instant, il n'y a pas eu de disputes, ni d'incidents, ni de problèmes concernant la balle de Baby-foot. Le Baby-foot, et plus largement la possibilité de se rendre au Foyer, constitue une motivation pour les élèves d'adopter des comportements appropriés au sein du collège. De plus, avoir un deuxième baby-foot permettrait aux élèves de jouer plus longtemps. Après avoir entendu chaque membre du CVC et ses arguments, l'acquisition d'un deuxième baby-foot a été votée et approuvée par une majorité.

Afin de collecter de l'argent, des idées d'évènements pendant lesquels les élèves vendraient de la nourriture et des boissons au bénéfice du FSE, ont été proposées. En premier lieu, le jour du mardi gras (le 9 février) pourra être une occasion d'organiser un carnaval où les élèves viendraient déguisés au collège. En deuxième lieu, une journée des talents pourrait être organisée en fin d'année. Outre récolter de l'argent grâce à la vente de gâteaux, ces deux évènements renforceraient sans nul doute le développement d'un sentiment d'appartenance chez les élèves.

6. Prochaine réunion

Les membres ont proposé, pour la prochaine réunion du CVC, les ordres du jour suivants :

- le bilan des jeux de société récoltés

- le bilan des affiches

- l’ouverture officielle du Foyer et sa préparation

- l’organisation du carnaval, si la tenue d’un tel évènement est approuvée par le chef d’établissement.